

Fondation Bea pour Jeunes Artistes

Une jeune fondation pour jeunes artistes

CREATION

Créée au printemps 2003 par un couple de médecins qui, après avoir soigné pendant des années des malades, ont eu l'envie d'aider, par cette Fondation, des bien portants.

Ils ont choisi de soutenir de jeunes talents pour partager l'amour de l'art avec eux et les accompagner un bout de chemin dans leur carrière artistique.

DEMARCHE

Les deux Fondateurs sont partis de l'envie de proposer des prix, des bourses, des actions et soutiens ponctuels à de jeunes artistes afin de les inciter à créer et à échanger avec eux des projets concernant **l'Art Contemporain** : musiques actuelles, arts visuels et nouveaux médias.

La Fondation veut fonctionner au coup de cœur ainsi que par la découverte ; elle encourage aussi les Membres du Conseil de Fondation à donner, par leur engagement, une nouvelle impulsion à certains projets. La Fondation a décidé de travailler de préférence en collaboration avec des institutions publiques ou privées en Suisse Romande. La démarche de cette Fondation est donc essentiellement active, faite de rencontres et de partages.

FONDATEURS

Elle : Béatrice Deslarzes médecin hospitalier et musicienne pratiquant depuis des années ces 2 professions en parallèle. www.bea-music.com

Elle est d'origine Valaisanne et habite Genève

Lui : Pierre Schaefer, carrière de médecin hospitalier il est lié, de longue date, avec les Arts Plastiques. Il est domicilié à Genève.

CONSEIL DE FONDATION

Choisi pour apporter aux activités de la Fondation une sensibilité différente et un regard complémentaire, il se compose des deux membres fondateurs et de :

- Josée Rudaz : ancienne productrice à la TSR, habite Genève.
- François Deléglise:Musicien et professeur de Musique en Valais
- Laurent de Pury : sculpteur travaillant à Genève.
- Loïc Deslarzes : psychologue conseil en Ressources Humaines, habite Genève.

REGLEMENT

La Fondation ne poursuit aucun but lucratif. Elle a son siège à Morgins.Elle est inscrite au Registre du Commerce en Valais.Elle est régie par les dispositions des articles 80 et suivants du Code Civil Suisse et par les statuts qui peuvent être obtenus sur demande spéciale.

COMMENT SOUTENIR LA FONDATION

Le but de notre Fondation « soutenir l'Art Contemporain, en faveur de jeunes artistes » peut aussi se réaliser grâce à VOTRE aide.

Cette aide peut se faire sous forme de dons ou en mettant la Fondation en relation avec des partenaires poursuivant les mêmes buts ; ils pourraient ainsi concrétiser leur projet à travers notre Fondation et lui apporter, en même temps, un soutien financier.

**Compte bancaire : Banque Cantonale du Valais
- L 0867.82.36 -**

FONDATION
BEA
Pour Jeunes Artistes

www.fondationbea.com

email : infos@fondationbea.com